

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
**COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES**

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 20 MARS 2023

Délibération n°CM2023\_18

Convocation du 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Thème : AFFAIRES FINANCIÈRES

Objet : compte de gestion de l'année 2022

L'an deux mil vingt-trois et le vingt du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ,

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme SEVIN  
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à M. DE ABREU  
M. TREUILLET  
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN  
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DEFACHELLE

RAPPORT PRESENTÉ PAR : Viviane PERRIN

Le rapporteur rappelle que les résultats du compte de gestion établi par le Comptable de la Trésorerie du SGC Le Creusot Montceau doivent être conformes à ceux du compte administratif de l'exercice 2022.

Les résultats sont les suivants :

- **Section d'investissement**
  - recettes : 1 825 572,17 €
  - dépenses : 1 950 496,76 €
  - Résultat déficitaire de l'exercice 2022 : **124 924,59 €**
- **Section de fonctionnement**
  - recettes : 5 448 227,46 €
  - dépenses : 5 363 708,34 €
  - Résultat excédentaire de l'exercice 2022 : **84 519,12 €**

Le rapporteur propose d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le Comptable dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte de gestion 2022 établi par le Comptable dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,

Christian DEFACHELLE.

Transmis à la Sous-Préfecture le 29 mars 2023

Publié sur le site internet de la commune le 31 mars 2023.